

ÉPARGNE 3  
PORTFOLIO 3

# Prévoir sur mesure et profiter outre mesure

Nos solutions de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier,  
avantageuses et performantes



*Des solutions à vos interrogations*



## Un 3<sup>e</sup> pilier à votre mesure

### Pour un présent serein et un avenir actif

Profiter immédiatement des avantages d'une épargne défiscalisée et constituer simultanément un patrimoine conforme à la nature de vos besoins et à l'envergure de vos projets, c'est possible! Plus tôt un capital est constitué, plus élevé sera son rendement! Pourquoi remettre cette décision à demain?

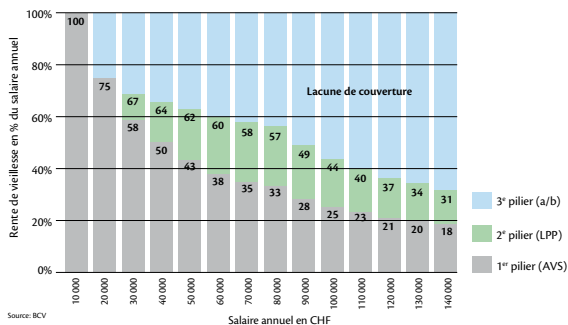
### Avez-vous déjà mis en perspective...

- vos revenus prévisibles à la retraite?
- votre souhait de jouir d'une retraite anticipée?
- l'allègement annuel de vos impôts?
- la constitution de fonds propres en vue de devenir propriétaire?
- le projet de lancer votre propre affaire?

### Nos solutions à votre mesure

Nos solutions s'adressent à toutes les personnes exerçant une activité lucrative. Elles sont un complément important au 1<sup>er</sup> pilier (AVS/AI) et au 2<sup>e</sup> pilier (LPP) pour constituer une prévoyance personnelle complémentaire:

Calculez le capital que vous toucheriez lors de votre retraite et les économies d'impôts possibles sur notre site [www.bcv.ch/simulateurs](http://www.bcv.ch/simulateurs) (offre personnalisée, instantanée et sans engagement).





## ÉPARGNE 3 / PORTFOLIO 3

Comme solution de 3<sup>e</sup> pilier, vous avez la possibilité de choisir auprès de notre établissement la prestation de la Fondation de prévoyance ÉPARGNE 3 qui vous convient le mieux ou de les combiner.

**ÉPARGNE 3 :** sous forme de compte, assorti d'un taux variable supérieur à celui de l'épargne classique.

**PORTFOLIO 3 :** sous forme de dépôt, en complément ou en combinaison avec un compte Epargne 3, vous offrant un large choix de stratégies d'investissement.

Que vous soyez en début de carrière ou salarié de longue date, nos prestations sont optimales. Avec souplesse, vous décidez vous-même du rythme et de l'importance des versements – à la mesure de vos possibilités – pour constituer votre capital de 3<sup>e</sup> pilier.

Les normes légales actuelles en Suisse fixent les versements maximums suivants à partir de 2011 :

- personne affiliée à une caisse de pension : CHF 6 682
- personne non affiliée à une caisse de pension : 20 % du revenu du travail, CHF 33 408 au maximum.

## Vos avantages fiscaux

**Les avantages dont bénéficie actuellement une personne physique salariée ou indépendante soumise au fisc suisse sont les suivants :**

### **Moins d'impôts sur le revenu**

Vos versements sur ÉPARGNE 3 ou sur PORTFOLIO 3, jusqu'à concurrence du plafond légal, sont directement déductibles du revenu imposable, ce qui permet une réduction d'impôts substantielle.

### **Moins d'impôts sur la fortune**

Votre capital, progressivement constitué sous la forme d'un compte ÉPARGNE 3 ou d'un dépôt PORTFOLIO 3, n'est pas soumis à l'impôt sur la fortune.

### **Des intérêts exonérés**

Les intérêts que vous percevez sur votre compte ÉPARGNE 3 sont nets d'impôt anticipé et ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu.

### **Imposition avantageuse lors du retrait**

Lorsque vous retirez le capital, au plus tôt 5 ans avant l'âge légal de la retraite, vous bénéficiez d'une imposition réduite sur l'impôt cantonal, communal et fédéral perçu sur le capital accumulé.

**Flexibilité des versements pour l'avenir et avantages immédiats.**

Donnez de l'essor à vos projets grâce à nos prestations de 3<sup>e</sup> pilier et aux multiples avantages fiscaux que vous en retirez.

### **Cumulez les avantages**

Si votre conjoint exerce également une activité lucrative, elle ou il a également la possibilité d'ouvrir un compte ÉPARGNE 3 et/ou un dépôt PORTFOLIO 3 et de verser jusqu'à concurrence du maximum autorisé.

### **Concrètement**

Prenons l'exemple d'un couple marié, avec deux enfants, domicilié à Lausanne, dont le revenu imposable est de CHF 150 000 et qui verserait chaque année un montant de 2 x CHF 6 000 sur leurs comptes ÉPARGNE 3 ou PORTFOLIO 3 respectifs.

Dès la première année, l'économie annuelle d'impôt se monterait à environ CHF 4 200.

### **Vos possibilités de retrait**

- Vous atteignez la retraite (au plus tôt 5 ans avant l'âge légal de la retraite AVS).
- Vous êtes propriétaire de votre propre logement (voir page suivante).
- Vous vous établissez à votre propre compte.
- Vous changez d'activité lucrative indépendante.
- Vous procédez au rachat de cotisations dans votre caisse de pension.
- Vous quittez définitivement la Suisse.
- Vous obtenez le droit à une rente entière d'invalidité de l'AI.

*Des avantages concrets non seulement pour votre retraite  
mais déjà pour votre vie au présent*





## Pour vous propriétaire

**Que vous soyez déjà propriétaire de votre logement principal ou que vous envisagiez de le devenir, nos prestations de 3<sup>e</sup> pilier sont idéales.**

### **Futur propriétaire**

Vous souhaitez acquérir un appartement ou une villa familiale. Les versements que vous effectuez sur un compte ÉPARGNE 3 ou sur un dépôt PORTFOLIO 3 serviront de fonds propres pour acquérir, construire ou transformer votre logement principal.

### **Propriétaire installé**

Vous versez chaque année le montant consacré à l'amortissement de votre prêt hypothécaire sur un compte ÉPARGNE 3 ou un dépôt PORTFOLIO 3. En plus des déductions fiscales usuelles, vous profitez de l'optimisation fiscale inhérente à la déductibilité des intérêts débiteurs facturés sur votre hypothèque.

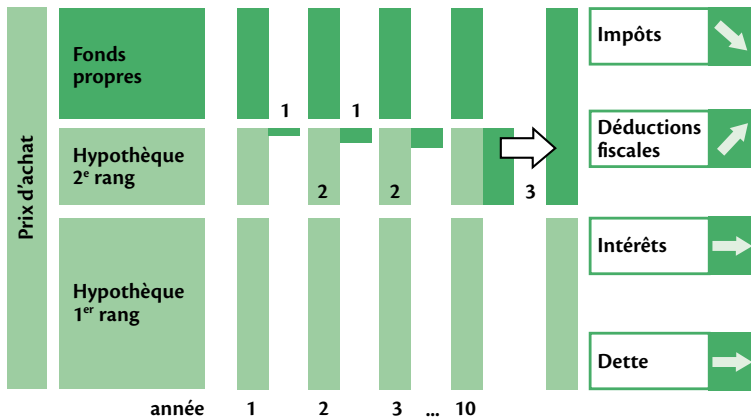
**Nos solutions de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier répondent à vos exigences en matière de prévoyance. Prévoir, c'est avant tout vous donner les moyens de réaliser concrètement vos objectifs qui ne se limitent pas uniquement à la prévoyance vieillesse.**

## Amortissement indirect du prêt hypothécaire

Dans le cadre d'un amortissement indirect, l'hypothèque est remboursée soit par tranches (délai de 5 ans à respecter), soit à l'échéance de votre contrat, en une seule fois.

- 1 Les versements destinés à l'amortissement de la dette hypothécaire sont effectués sur le compte ÉPARGNE 3. Ils sont entièrement déductibles de vos revenus. Ils peuvent être investis, totalement ou en partie, dans PORTFOLIO 3.
- 2 La dette hypothécaire reste constante. Les intérêts hypothécaires sont déductibles de vos revenus. Les intérêts du compte ÉPARGNE 3 et les plus-values de PORTFOLIO 3 ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu.
- 3 A l'échéance convenue, les capitaux accumulés en ÉPARGNE 3 ou PORTFOLIO 3 sont utilisés pour amortir effectivement la dette. La somme utilisée à cet effet est imposée de façon réduite.

### Amortissement indirect du prêt hypothécaire



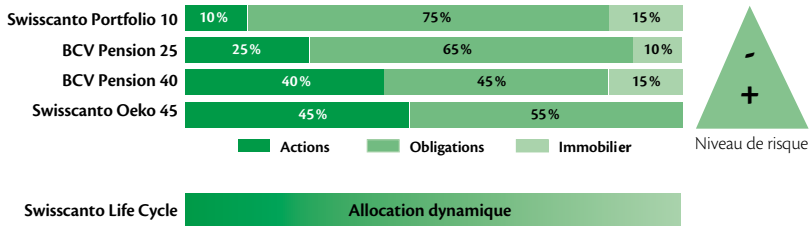
## Des stratégies adaptées à vos besoins

### A vous de choisir l'option idéale

En optant pour PORTFOLIO 3, pour tout ou partie de vos versements annuels autorisés, vous accédez au potentiel des marchés financiers (actions, obligations, immobilier) et à la perspective, moyennant la prise de risque qui en est la contrepartie, d'obtenir un rendement plus élevé.

### PORTFOLIO 3 dynamise vos performances

Vous avez le choix entre cinq stratégies de placements:



Grâce à une large palette de stratégies d'investissement, PORTFOLIO 3 vous permet de faire fructifier vos avoirs.



## « Option cash » Flexibilité maximale

### Une prestation toutes options!

Le dépôt PORTFOLIO 3 peut être assorti d'une « option cash » flexible, dont vous déterminez vous-même le montant à conserver en permanence sur votre compte ÉPARGNE 3. Ce montant peut être modifié en tout temps.

En aperçu, si vous souhaitez atteindre et maintenir une base « épargne » permanente, par exemple de CHF 10 000, seuls les avoirs en compte ÉPARGNE 3 excédant cette somme seront investis dans la stratégie choisie.

### Plusieurs prestations, c'est possible!

Pour organiser séparément vos prestations et bénéficier d'une souplesse maximale, vous pouvez également décider d'ouvrir un second compte ÉPARGNE 3, dont l'entier des versements que vous effectuerez seront directement investis en PORTFOLIO 3 selon la stratégie définie. Dans ce cas, vous aurez préalablement choisi une « option cash » à zéro.

## « Option Assurance »

### Gestion efficace de l'imprévu

Protégez votre famille ou votre partenaire des conséquences financières ! En complétant simplement votre compte ÉPARGNE 3 par une assurance risque, vous vous accordez ainsi une sécurité supplémentaire en cas d'incapacité de gain et, du même coup, mettez vos proches à l'abri de tous soucis financiers en cas de décès.

Consultez les informations actualisées sur nos stratégies d'investissement sur [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch) > Particuliers > Prévoyance > Portfolio3

## Les stratégies de croissance

Les stratégies de placement « BCV Pension 25 » et « BCV Pension 40 » sont clairement orientées sur la croissance à long terme et reflètent la politique de placement BCV.

### BCV Pension 25

Idéal si votre horizon de placement est supérieur à 5 ans et que vous acceptez des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, de votre avoir de prévoyance.

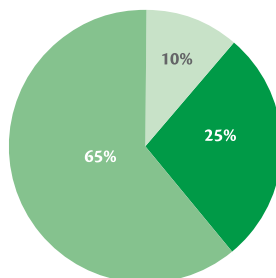
Votre argent est placé dans des titres, dont une part élevée en valeurs à revenus fixes, la proportion d'actions atteignant 25%.

### BCV Pension 40

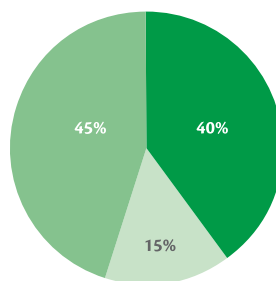
Excellente alternative dans la mesure où votre horizon de placement et votre capacité à assumer des risques sont plus élevés que le « BCV Pension 25 ».

Vos actifs prospéreront dans un portefeuille comportant une part d'actions d'environ 40%, proche de la limite maximale autorisée par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2).

Un placement qui vous permet de participer à l'essor des marchés financiers et immobiliers



- Obligations et liquidités en francs suisses et monnaies étrangères
- Actions suisses et étrangères
- Immobilier

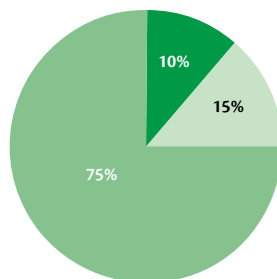


## La stratégie conservatrice

### Swisscanto Portfolio 10

Offre la possibilité d'investir vos avoirs de prévoyance de manière relativement prudente et conservatrice, tout en étant orienté vers des revenus réguliers et fixes. Vos actifs seront gérés dans un portefeuille constitué, en moyenne, de 10% d'actions.

Un placement orienté sur les revenus réguliers



- Obligations et liquidités en francs suisses et monnaies étrangères
- Actions suisses et étrangères
- Immobilier

## La stratégie durable

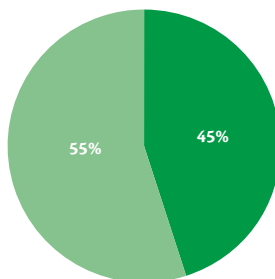
### Swisscanto Oeko 45

Intègre une dimension éthique et durable étant donné que le processus de gestion prête la même attention aux aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Cette alternative accorde une exposition significative aux actions jusqu'à hauteur du maximum autorisé par la loi pour cette classe d'actifs.

Votre capital sera investi dans des entreprises respectant les principes du développement durable, écologique et social, tout en posant les exigences correspondantes à l'économie. Les actions et les obligations qui composent le portefeuille sont sélectionnées selon un processus rigoureux, basé sur un vaste catalogue de critères respectueux de l'environnement et de la responsabilité sociale.

Un placement éthique et durable



- Obligations et liquidités en francs suisses et monnaies étrangères
- Actions suisses et étrangères

## La stratégie en mouvement

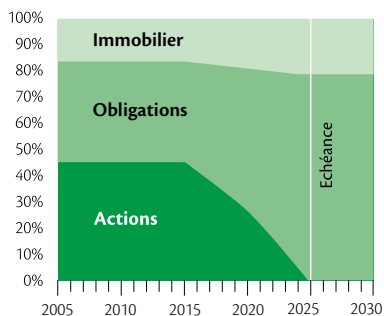
### Swisscanto Life Cycle

Permet de constituer un capital de retraite tout en profitant pleinement du potentiel de performances durant les premières années.

Jusqu'à dix ans avant la date d'échéance (2025 dans l'exemple illustré ci-dessous), le maximum légal d'actions est exploité. Par la suite, la quote-part d'actions se réduira progressivement jusqu'à 0% à l'échéance. Inversement, dans le même temps, la quote-part d'obligations et la part immobilière seront proportionnellement augmentées.

Le retrait du capital interviendra alors immédiatement ou à votre convenance dans les 5 ans qui suivent ladite échéance, c'est-à-dire lors de votre retraite effective.

Un placement automatisé jusqu'à l'âge cible de la retraite



Processus de réorganisation dynamique pour la variante Life Cycle 2025 (adaptée pour une retraite située entre 2025 et 2030). Des variantes Life Cycle complémentaires existent pour d'autres années d'échéance.



## Swisscanto : performances reconnues

### **Les résultats parlent d'eux-mêmes**

En tant que prestataire de services spécialisés des banques cantonales, Swisscanto se concentre sur le développement et la distribution de produits de placements et de prévoyance de haute qualité destinés aux clients privés, aux entreprises et aux institutions. En Suisse, Swisscanto est un des principaux distributeurs de fonds de placements privés et institutionnels.

### **Le succès est durable**

Swisscanto est régulièrement récompensée pour ses performances de gestion au niveau national et international comme meilleure société de fonds.

La performance supérieure à la moyenne souligne son professionnalisme et ses compétences. Swisscanto se distingue également par son remarquable rapport « prix – prestations ».

Grâce à la régularité et la stabilité de ses résultats, Swisscanto est un partenaire performant et fiable.



**Swisscanto**

Banque Cantonale Vaudoise  
Place St-François 14  
1003 Lausanne



[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les rapports annuels et semestriels ainsi que les prospectus et règlement des fonds de placement, de même que le règlement de la Fondation de prévoyance Epargne 3, peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV ou de la direction de fonds SWISSCANTO (pour les produits SWISSCANTO). Les graphiques peuvent présenter une projection rétrospective de la performance d'un composite appliquant une stratégie ou ayant des caractéristiques similaires antérieurement à la création du produit concerné. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés et dans des pays émergents, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, US et US persons). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.

